

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**Quatre projets culturels sélectionnés en 2025**

McMasterville, le 28 avril 2025 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est heureuse de dévoiler les projets culturels sélectionnés dans le cadre de l'appel de projets du Fonds de développement culturel (FDC) pour l'année 2025. Ces projets ont été choisis en fonction de leur portée sur la communauté, leur pertinence par rapport à l'offre culturelle actuelle du milieu, et leur caractère innovant.

Le FDC a été créé dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2024-2027, financée à parts égales par la MRCVR et le gouvernement du Québec. Ce Fonds attribue annuellement un montant de 50 000 \$ pour soutenir les individus ou organismes œuvrant en faveur du développement culturel sur l'ensemble du territoire. Les subventions sont accordées par le Conseil de la MRCVR sous recommandation d'un comité d'analyse créé par la MRCVR.

« La richesse culturelle fait pleinement partie de l'identité du territoire et contribue à la vitalité économique des municipalités. Le Fonds culturel permet de soutenir la créativité des artistes et organismes culturels dans la vallée du Richelieu. À leur tour, la population et les municipalités bénéficient des activités et projets culturels qui émergent. »

Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

DES PROJETS PORTEURS ET NOVATEURS

Le jury a retenu les quatre projets culturels suivants :

Antoine Turmine (Mont-Saint-Hilaire) | « Le corps du paysage » (7 600 \$)

Projet de médiation culturelle participative en danse, intégrant une projection vidéo interactive. À travers une activité-atelier, le public s'immerge et participe, par la danse, à un espace imaginaire inspiré du paysage environnant.

La Grande Trappe (Saint-Charles-sur-Richelieu) | « Les tournées Bonheur chez vous ! » (8 000 \$)

Projet consistant à développer un réseau de tournées de spectacles professionnels, à prix accessible, dans la MRCVR. L'expérience culturelle de la population sera enrichie grâce à des rencontres et des discussions avec les artistes, après les représentations.

Les mots s'animent (Saint-Basile-le-Grand) | « Les nuits s'animent » phase 1 (18 400 \$)

Un spectacle immersif d'horreur qui plonge, les spectateur(-trice)s au cœur de trois récits paranormaux dans un dôme gonflable. Cette production unique, destinée aux personnes de 9-12 ans et 13 ans et plus combine théâtre immersif et effets spéciaux innovants, pour une expérience culturelle inédite en Montérégie. La phase initiale, soutenue dans le cadre de cet appel de projets, consiste principalement en l'écriture des textes et comporte des ateliers de médiation culturelle auprès du public cible.

Pierre Cavale et sa partenaire Christiane Litalien (Otterburn Park) | « Voyage dans les boisés de la Vallée » (16 000 \$)

La vallée du Richelieu regorge de jolis sentiers boisés. Comme il fait bon s'y promener et y donner libre cours à son imaginaire. Sur un an, entre récits, croquis, photos et estampes, Pierre Cavale et Christiane Litalien tiendront des carnets de voyage qui déboucheront sur des œuvres entre rêve et réalité.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.